

DE L'EAU DANS LE CANAL DES QUATRE CAZALS!

Il existe, dans le quartier de la gare, entre la rue Cabrit et l'avenue Charles de Gaulle/angle de la rue Paul Riquet, un chemin piétonnier et cyclable qui emprunte la surface du canal historique des quatre Cazals, recouvert dans l'après guerre par une couverture cimentée permettant son utilisation en voie de circulation, tout en préservant en dessous la fonction canal. Depuis 2012 l'association Gare a multiplié les démarches auprès de la municipalité pour un aménagement de cette voie piétonne allant même jusqu'à rédiger des propositions concrètes. En vain.

Aujourd'hui la question relève d'une tout autre urgence : depuis 2019 le canal n'est plus alimenté en eau, avec des conséquences négatives nombreuses pour les riverains directs et tous les habitants du quartier, aussi, aujourd'hui, avant toute réflexion sur l'aménagement de cette voie de circulation, il faut assainir la situation et prendre les choses dans l'ordre en fonction des urgences et priorités.

Résumons :

Dans ce canal, pour des raisons que nous ne pouvons détailler ici mais qui relèvent de l'histoire du développement de la ville sur un siècle, certains égouts et conduits sanitaires et domestiques s'y déversent toujours.

Les seuils de prise d'eau alimentant le canal depuis la Têt pour se déverser dans la Basse puis servir notamment à l'irrigation des jardins Saint-Jacques, détériorés ne peuvent être réparés par l'Association Syndicale Agricole gérant le canal pour des raisons à la fois administratives et financières.

L'Association Gare a attiré, officiellement et à plusieurs reprises, courant 2019, l'attention de la municipalité sur les nuisances dues à cet état de fait. En vain : ville, Communauté d'agglomération, voire Etat se renvoient la balle en un jeu de ping-pong permanent, chacun déplorant le mille feuille administratif sans oser s'y confronter.

Or il devient urgent de s'y atteler pour les raisons suivantes :

- sans eau circulante le canal devient un réceptacle d'immondices, de déjections de toutes sortes, produisant les nuisances que chacun peut imaginer : prolifération des rats, odeurs nauséabondes, stagnation de flaques liquides (eau de pluie, évacuations sanitaires,...) et de zones humides malsaines favorisant la prolifération des moustiques.

- chacun sait que les moustiques sont porteurs et transmetteurs de maladies ; au-delà des inconforts, à la limite du supportable à certaines heures, c'est en train de devenir un problème sanitaire et d'hygiène publique : en ces périodes de pandémies faudra-t-il attendre les premiers cas locaux de Dengue ou de Chikungunya pour agir ?

- à une époque où chacun se dit concerné par les changements climatiques, parle de développement durable, de ville verte, de zones de fraîcheur en milieu urbain,... il existe à Perpignan une voie d'eau qui pourrait remplir rapidement cette fonction.

- à l'heure où l'on parle de jardins urbains, de nature en ville, il conviendrait aussi de remettre en circulation une eau qui jusqu'en 2019 servait à de nombreux riverains pour arroser leur parcelle, leur végétation participant de fait à l'écologie de toute la ville.

Nous avons bien conscience que tout ne peut pas être fait d'un coup, aussi hiérarchisons donc les problèmes :

- aucun aménagement de surface ne peut être entrepris avant la remise en circulation de l'eau, permettant ainsi un nettoyage naturel du canal résolvant, même si c'est provisoire, les questions d'hygiène.

Une fois la circulation d'eau rétablie il sera temps d'établir une concertation avec les riverains pour d'éventuels travaux de mise en conformité des diverses évacuations et ultérieurement de l'aménagement de surface en voie de circulation dite « douce » : piétons, poussettes, vélos...

En aucun cas il serait admissible de renverser les priorités : ce n'est pas parce qu'il y a des déversements aujourd'hui non conformes, mais existant depuis des générations, qu'il y a ces nuisances et problèmes sanitaires, mais bel et bien parce qu'il n'y a plus d'eau et la remise en eau n'implique nullement l'abandon des projets de mise en conformité.

Face aux inerties diverses, l'Association Gare et les soussignés ont décidé de porter ces faits à la connaissance des perpignanais dans leur ensemble.

Nous demandons fermement la résolution de cette question dans les meilleurs délais et pour cela

- que les administrations concernées se montrent efficaces et dénouent l'imbroglio administratif dont elles sont partie prenante
- que les élus (municipalité, aggro, voire au-delà) se montrent efficaces
- En tant qu'association citoyenne représentative, être associée aux réunions de concertation entre les différentes instances citées, en toute transparence, même au titre d'auditeur.

RÉTABLISSEMENT DE L'EAU DANS LE CANAL DES QUATRE CAZALS !

Les soussignés :

Nom & prénoms, adresse et signature